



LISTING DISPOSITIFS EQUIFEEL

Club A – Club 3



N° 23 A - Le contrôle d'allure

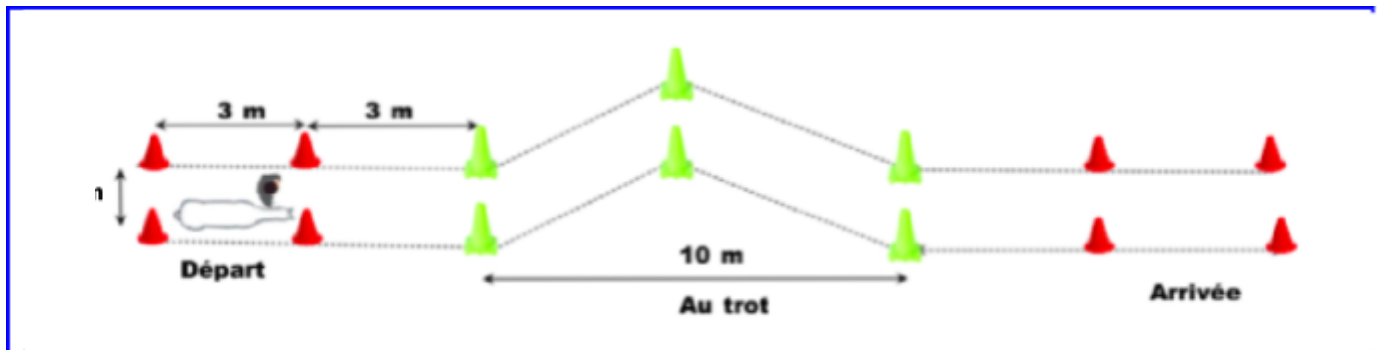
Équipement : Une zone de départ et une zone d'arrivée de 3m x 3m matérialisées, 3 portes de 3 m décalées pour matérialiser un couloir.

Temps autorisé : 45 secondes

Descriptif : Le cavalier est avec son poney/cheval arrêté dans la zone de départ. Il va jusqu'à la zone d'arrivée, en menant, en conservant son poney/cheval à côté de lui en respectant la zone d'allure au trot.

Toute la zone de 10m (cônes vert) doit être franchie intégralement au trot

Chaque porte non franchie dans l'allure demandée engendrera une pénalité de 2 points par porte. Le chrono s'arrêtera quand le cavalier et son poney/cheval seront immobiles dans la zone d'arrivée.



Contrat 10 points : Poney/cheval en longe.

Contrat 15 points : Longe fixée au licol par un élastique.

Contrat 20 points : Poney/cheval en liberté.

Bonus : +2 points si le contrat est réalisé avec fluidité (sans pénalité et sans usage excessifs des outils et de la pression - valable pour les 3 contrats).

Pénalités de temps : - 2 points par seconde de temps dépassé jusqu'à ce que le score soit à zéro.

Pénalités :

- Matériel déplacé ou renversé : -2 points par matériel.
- Sortie d'un à trois pieds de la zone de contrôle : -2 points par pied.
- Sortie des quatre pieds du poney/cheval de la zone de contrôle : contrat ramené à zéro.
- Élastique cassé : contrat ramené à zéro.
- Contact entre le cavalier et son poney/cheval avec la main ou toute partie du corps et/ou le stick et/ou la longe : -2 points par toucher.
- Chaque porte non franchie dans l'allure demandée : - 2 points